

Communiqué de presse

Le 13 octobre 2025

Agir
pour le
logement

La FNAIM appelle le nouveau ministre du Logement à se saisir de toute urgence des défis à relever

Si la FNAIM salue la nomination de Vincent Jeanbrun en tant que ministre de plein exercice du Logement et de la Ville, elle appelle le nouveau ministre à se mettre au travail rapidement, tant les défis à relever sont nombreux. La Fédération nationale de l'immobilier espère que ce choix d'un ministre de plein exercice acte enfin la reconnaissance, au plus haut niveau de l'État, de l'importance stratégique du logement dans la cohésion nationale et la relance économique.

La tâche qui attend le nouveau ministre est immense et proportionnelle à la crise sans précédent que traverse actuellement le logement.

« Permettre aux Français de se loger, relancer l'accession à la propriété, redonner confiance aux investisseurs, dynamiser le marché locatif et rétablir les équilibres territoriaux seront autant de priorités à mener sans délai. » réagit Loïc Cantin, Président de la FNAIM.

La FNAIM appelle à une politique du logement ambitieuse et pragmatique, qui repose sur :

- La relance de la production et l'accession à la propriété ;
- Le soutien à l'investissement locatif, pour redonner confiance aux bailleurs privés et relancer l'offre ;
- Une approche équilibrée entre le neuf et l'existant.

La FNAIM ose espérer que le projet de loi de finances 2026 marquera une première étape concrète, en dotant le logement de moyens à la hauteur des enjeux.

« Première dépense des ménages, le logement ne peut plus être perçu comme une rente que l'on taxe ou que l'on encadre. Il doit redevenir une priorité nationale, au service de la cohésion et de la prospérité du pays. Et ce dans les plus brefs délais. », rappelle Loïc Cantin.



Les défis sont identifiés, les propositions de la FNAIM sont prêtes et sur la table depuis plusieurs mois. Forte de son expertise de terrain, la Fédération est à la disposition du ministre pour construire, ensemble, une politique du logement durable et efficace.

Télécharger le communiqué de presse



ON EN PARLE ?

Pour continuer sur le sujet



Entamons une discussion !



@presidentfnaim

@FNAIM

À propos de la FNAIM

La Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM) est la première organisation syndicale des professionnels de l'immobilier reconnue représentative dans la branche de l'immobilier avec plus de 43 000 salariés. Ses adhérents exercent tous les métiers de la transaction, de la gestion, de la location, de l'expertise, du diagnostic, etc. Créée en 1946, elle est présente sur l'ensemble du territoire par son maillage de Chambres départementales et régionales. La FNAIM accompagne au quotidien ses adhérents dans l'exercice de leurs activités. A travers son École Supérieure de l'Immobilier, elle leur dispense les formations, initiales et continues, qui différencient les professionnels FNAIM par leurs compétences et la qualité de services offerts aux particuliers. Elle veille au respect, par chacun de ses membres, de son Code d'Éthique et de Déontologie, garant de la protection des droits du consommateur. Par sa représentativité, sa connaissance des marchés immobiliers, ses compétences juridiques et techniques, la FNAIM est un interlocuteur reconnu par les Pouvoirs Publics pour l'élaboration des politiques et des législations relatives au logement. Les statistiques qu'elle établit à partir des données recueillies auprès de ses adhérents et qu'elle diffuse gratuitement permettent de suivre au plus près l'évolution des marchés du logement en France. À la fois référence et partenaire, la Fédération veut faire partager une vision positive, équilibrée et sociale de l'immobilier. La FNAIM fait partie du Conseil National de la Transaction et de la gestion immobilières (CNTGI).



Contact Presse : Galivel & Associés – Carol Galivel / Valentin Eynac
galivel@galivel.com - 01 41 05 02 02